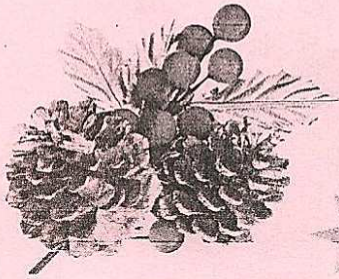
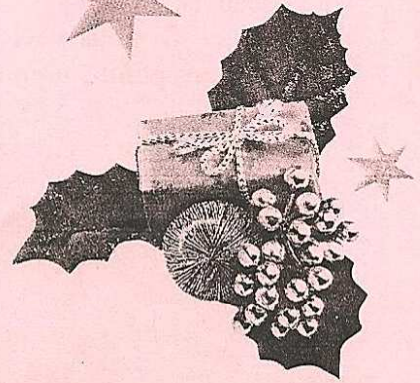


# GACOGNE

*Meilleurs vœux*



*1996*

Malgré la gravité du moment, malgré les difficultés des uns et des autres, au nom du Conseil Municipal, j'adresse à tous mes meilleurs vœux pour 1996 :

- aux personnes âgées d'abord, surtout à celles qui sont seules, chez elles ou à l'hôpital ;
- aux travailleurs, femmes ou hommes, paysans-éleveurs ou salariés des services ou des commerces, à ceux qui portent des projets ;
- à ceux qui n'ont pas de travail, jeunes ou moins jeunes ;
- aux résidents secondaires qui vivent de plus en plus avec nous ;
- aux jeunes, aux enfants pour lesquels nous appréhendons tant l'avenir.

A tous, je souhaite la santé et le bonheur familial...

Pour le reste, vivons d'espoir.

André VECJEN.



## ENVIRONNEMENT

"Le Département de la NIEVRE dispose d'un atout reconnu de tous et qui réside dans la variété de ses paysages " (Bernard BARDIN)

"Le village de GACOGNE aussi bien par la place du bourg que par ses points de vue est réputé comme l'un des plus caractéristiques du MORVAN.

L'environnement est un sujet très vaste qui concerne aussi bien le paysage, les routes et les chemins, l'eau, l'assainissement, le patrimoine bâti, le fleurissement, l'enlèvement des déchets...

Si nous voulons maintenir sinon développer une vie locale agréable, nous avons, sur tous ces points, un programme de travail considérable

### Agriculture et environnement :

Les agriculteurs se voient désormais reconnaître la double fonction de producteurs et gestionnaires de l'espace :

- les aides diverses sont assorties de l'obligation du bon entretien des prés et des haies ;
- le FGER (Fonds de Gestion de l'Espace Rural) vise à donner des subventions pour aménager des chemins ou des cours de ferme....



### Elagage :

Suite à de nombreuses réclamations, les Conseillers Municipaux ont dressé une liste de bordures de chemins et routes dont l'élagage n'est pas fait : une concertation va être engagée avec les propriétaires mis en cause. (voir Arrêté du Maire du 7 décembre 1994)

A Parjot : nous avons fait un travail de voirie qui transforme le hameau ;

Les employés communaux ont restauré les lavoirs de Rhuère et Fragny, façonné et mis en place des bancs rustiques.....

Jean-Paul GUILLEMINOT a fait enlever 3 camions d'épaves de voitures encore 1 camion à faire dans le secteur de Rhuère.

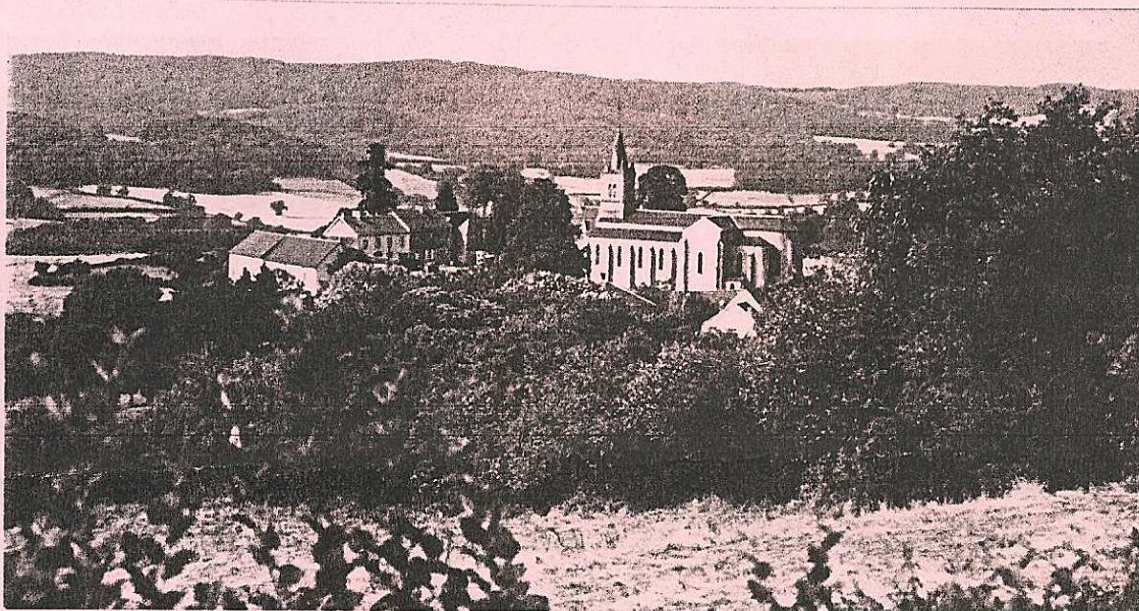
Les exposés de Thérèse FICHOT et Michel GERMAIN qui font suite vont dans le même sens. Il reste encore beaucoup à faire.... Merci à tous ceux qui nous aident et qui nous aideront encore.



### **Balades à Pied au Pays des Flotteurs de Bois :**

M. Jean-Paul MAGNON, notre conseiller général, président de l'association touristique "Randonièvre", avec l'aide de différentes associations et du conseil Général de la NIEVRE a édité un remarquable et très agréable guide "des chemins de randonnées et de balades" à effectuer dans notre région "du canal du Nivernais au Morvan". Ce guide décrit 13 circuits qui sont bien balisés, dont l'un concerne notre Commune pour le parcours dit "des Trois Evéchés" MHERE- GACOGNE- VAUCLAIX.

Ce guide sera distribué par l'Office du Tourisme de LORMES, les Mairies et Auberges Rurales.



L'Office de Tourisme Intercommunal du Morvan des Lacs" regroupe 14 communes environnantes du canton de LORMES dont la Commune de GACOGNE.

Une nouvelle équipe a été élue en Novembre 1995 qui a le désir d'efficacité pour promouvoir l'activité Tourisitique dans notre Région, revaloriser le syndicat d'Initiative du canton de LORMES avec diffusion accrue du potentiel tourisitique de notre région.

### **HABITAT ET DEVELOPPEMENT 58**

Sous ce titre est regroupé une petite équipe qui étudie les besoins et les actions à mener pour l'élaboration d'une politique rurale et locale de l'habitat concernant 12 cantons du Nivernais Central. Le canton de CORBIGNY en fait partie.

Cette équipe regroupe, analyse, coordonne les résultats d'enquête établis par les Communes (Inventaire des maisons inoccupées, inventaire des demandes et des besoins en logement, inventaire des améliorations à effectuer dans les habitats précaires) ainsi que les possibilités d'aides financières.

La Commune de GACOGNE adhère ; sans réserve à cette étude et à l'élaboration de ce plan d'actions qui devrait être définitivement mis sur pieds courant 96.

Michel GERMAIN.



Pour cette année 95/96, l'école de GACOGNE accueille 15 enfants répartis en petite et moyenne section de maternelle, comme l'an passé. Ces enfants viennent de VAUCLAIX (3), MHERE (2), GACOGNE (3), BRASSY (7).

Des travaux de peinture ont été effectués avant la rentrée de septembre par les employés municipaux, afin d'égayer la classe.

L'arrivée de la nouvelle institutrice, Mme MASSON (en congé de maternité), nommée au poste de GACOGNE, est prévue en Janvier. Jusqu'à maintenant, l'enseignement était assuré par Melle BACH, remplaçante.

Quant au fonctionnement pratique de l'école, il n'a pas changé ; ce sont toujours Angèle et Mado qui veillent sur les enfants et l'entretien de la classe et Evelyne qui fait les petits plats !

Nous souhaitons de Joyeuses Fêtes et une bonne année 96 aux petits et aux plus grands!.....

Agnès LEINOT



## GACOGNE

*La fête*

Malgré un feu de St Jean très pluvieux, l'année 1995 a été assez bonne.

Le feu d'artifice, nous l'espérons vous a plu. L'arrivée de nouveaux membres nous a facilité le travail. Je les en remercie.

Une course de vélo prévue pour 1996 redonnera peut être un peu de tonus à la St Laurent.

La rapée termine notre année avec une délicieuse langue sauce piquante.

Au nom du Comité, je vous souhaite de joyeuses fêtes ainsi qu'une bonne année 96.

Le Président .



## INFORMATIONS DIVERSES

### Ramassage des ordures ménagères :

*Recommandation de Monsieur le Président du SIRTOM:*

Pour la sécurité du four et des grilles, il faut absolument éviter de mettre dans les poubelles: des morceaux de ferraille, de la verdure de jardinage : herbes de binage ou gazon  
*Peut être bientôt une innovation des containers pour le plastique et le papier .....*  
*Affaire à suivre.*

### Bibliobus :

La fréquentation de la bibliothèque se maintient très bien, le nombre d'adultes est identique aux autres années, mais augmente sensiblement pour les enfants ce qui est une bonne chose. Deux journées de stage ont été suivies cette année pour aider à conseiller les lecteurs dans leur choix

### Fleurissement :

L'association des Vaux d'Yonne lors de sa tournée sur le fleurissement a retenu sur notre Commune : Mmes MINIAU Wanda, Chantal DIRER, Gilberte CAMUZAT et Agnès LEINOT.

Le Conseil Général quant à lui attribue le 3<sup>ème</sup> Prix des fermes Fleuries de la NIEVRE à Elisabeth LANGLET.

C'est un encouragement à chacun pour rendre ses abords plus agréables

Thérèse FICHOT.

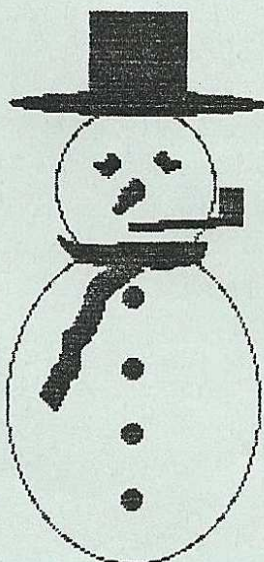
A.P.C.E.E.S. : Association pour la Promotion d'un cheval Européen Elite Sport  
Avec ses livres techniques : "Contribution à l'Art d'Elever"

"Vers une Ecole Européenne d'Hippotechnie"

Bernard BOUCHEPILLON porte le nom de RHUERE au delà de nos frontières.

Bienvenue aux nouveaux habitants de GACOGNE qui ont acheté dernièrement des maisons sur la Commune...

*Ils sont la preuve que la vie dans le MORVAN reste très appréciée.....*



*SNC L'Auberge de Gâcogne*

Place de l'Eglise

58140 GACOGNE

Tél. : 86 22 75 10

*Nous vous souhaitons une bonne et  
heureuse année 1996*

*Merci de votre confiance*

**Ronald et Nathalie**



# COMPTABILITE DE LA COMMUNE

Année 1995

Le budget primitif est une prévision de dépenses et de recettes.

Le budget supplémentaire est une mise au point qui se fait au dernier trimestre.

Les chiffres que nous vous présentons sont l'addition de ces 2 budgets mais nous n'avons repris que les chapitres importants...

## 1°) Section de fonctionnement :

|              |             |
|--------------|-------------|
| - Dépenses : | 1 012 828 F |
| - Recettes : | 1 159 775 F |

## 2°) Section d'investissement :

|              |           |
|--------------|-----------|
| - Dépenses : | 447 240 F |
| - Recettes : | 447 240 F |

## A LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Elles regroupent principalement :

|   |           |
|---|-----------|
| - <i>Denrées et Fournitures</i> : (Carburant, combustible, fournitures de bureau et voirie, etc...) : | 70 500 F  |
| - <i>Frais de personnel</i> : (Salaires et charges sociales) :  | 305 300 F |
| - <i>Travaux et services extérieurs</i> :   | 119 100 F |
| * Entretien de voirie :   | 55 000 F  |
| * Electricité, eau, gaz   | 26 000 F  |
| * Assurances :  | 12 000 F  |
| * Entretien de matériel :   | 12 500 F  |
| - <i>Charges intercommunales</i> :  | 296 360 F |
| * Aide sociale :  | 58 000 F  |
| * Service Incendie :  | 24 750 F  |
| * SIVOM :   | 130 300 F |
| * Frais de scolarisation :  | 70 000 F  |
| - <i>Subventions</i> : (versées à divers organismes ou associations Comité des Fêtes, CCAS.....)      | 18 550 F  |
| - <i>Frais de gestion</i> :   | 65 200 F  |
| * Fêtes et Cérémonies:  | 7 000 F   |
| * Frais de PTT :  | 4 500 F   |
| * Indemnités Maire et Adjointes :   | 48 500 F  |
| - <i>Frais financiers</i> : (intérêts d'emprunt)  | 25 039 F  |

*Il est à noter que le loyer de l'Auberge permet de couvrir en totalité l'annuité de l'emprunt contracté pour cette réalisation ; de plus, la Commune a désormais un endettement de 1049 F par habitant alors que l'endettement moyen dans la NIEVRE est de 1729 F par habitant et en BOURGOGNE de 1974 F.*

## B : LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Ces recettes sont constituées par :

|   |           |
|---|-----------|
| - la taxe sur les ordures ménagères :   | 64 500 F  |
| - la location d'immeubles :             | 54 050 F  |
| - les subventions diverses :            | 127 479 F |
| - la DGF (dotation versée par l'Etat) : | 428 064 F |



|   |           |
|---|-----------|
| - les impôts indirects :                  | 11 838 F  |
| - les produits des impositions directes : | 315 574 F |
| - l'excédent de 1994 :                    | 120 265 F |

### C : LES DEPENSES D'INVESTISSEMENTS :

Les différents programmes d'investissements de l'année 1995 sont :

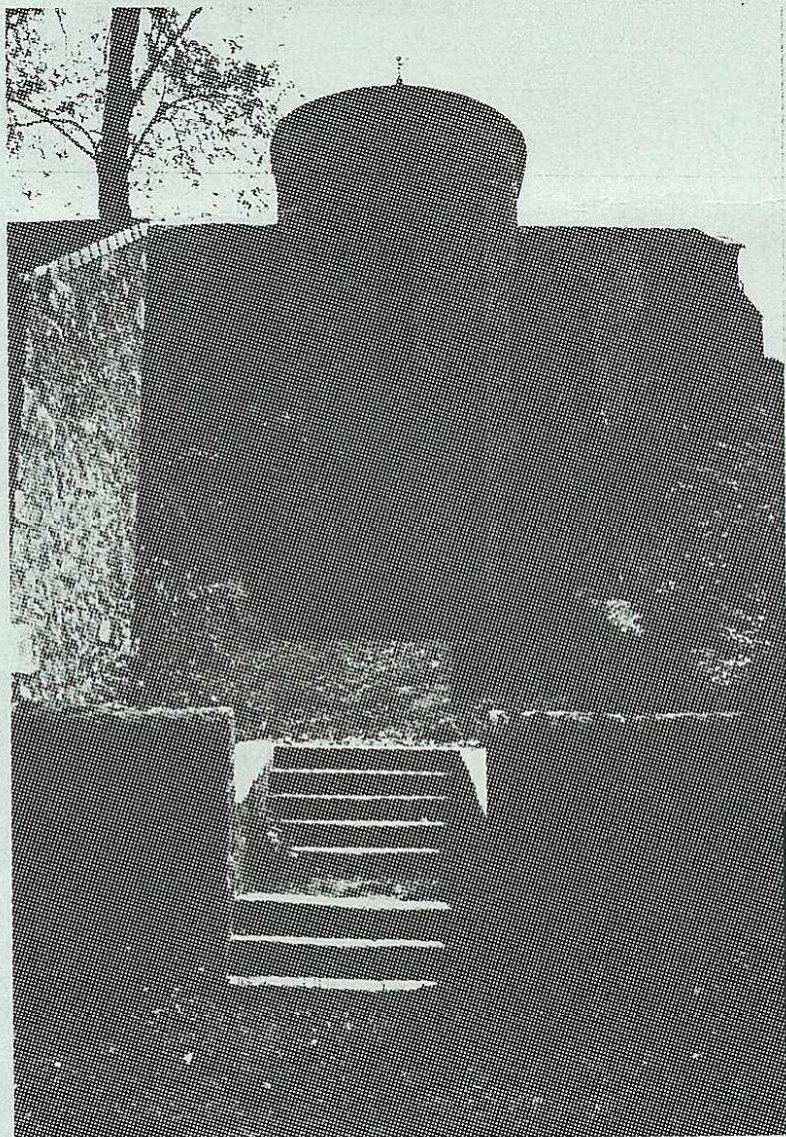
|  |           |
|--|-----------|
| - Travaux aux lavoirs :                  | 15 000 F  |
| - Voierie à Parjot et aux Plats          | 61 500 F  |
| - Changement du photocopieur :           | 18 354 F  |
| - Travaux à l'Eglise :                   | 179 000 F |
| - Réfection du Pont de l'Huis Brochard : | 27 050 F  |
| (par moitié avec MHERE)                  |           |

### D : LES RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Les recettes d'investissement de 1995 correspondent principalement aux subventions des travaux qui ont été réalisés en 1994 :

|  |           |
|--|-----------|
| - Subvention Charte Intercommunale (Travaux à l'Auberge) : | 30 000 F  |
| - Récupération de la TVA sur travaux à l'Auberge :         | 111.544 F |
| - Subvention FDEC pour travaux à la Mairie :               | 46 000 F  |
| - Fonds de compensation de la TVA :                        | 71 144 F  |

Christophe GAGNEPAIN.



### 1 ère tranche des travaux à l' Eglise

L'Entreprise L'HOSTIS a refait les toitures des sacristies et des absidioles.

Les employés communaux ont repris tous les écoulements vers la route des Souhais.



# GACOGNE ET SES IMPÔTS

## I) LES PRODUITS DES IMPOSITIONS

| RUBRIQUES                   | MONTANTS EN FRS |                | MONTANTS EN FRS PAR HABITANT |            |             |             |             |             |
|-----------------------------|-----------------|----------------|------------------------------|------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|                             | GACOGNE         |                | GACOGNE                      |            | NIEVRE      | BOURGOGNE   |             | FRANCE      |
|                             | 1994            | 1995           | 1994                         | 1995       | 1994        | 1994        | 1995        | 1994        |
| TAXE FONC./PROP. BATIES     | 62 125          | 65 121         | 219                          | 229        | 224         | 282         | 306         | 334         |
| TAXE FONC./PROP. NON BATIES | 101 978         | 103 698        | 359                          | 365        | 362         | 326         | 268         | 291         |
| TAXE D'HABITATION           | 87 342          | 91 045         | 308                          | 321        | 261         | 257         | 277         | 272         |
| TAXE PROFESSIONNELLE        | 9 559           | 10 136         | 34                           | 36         | 195         | 255         | 259         | 444         |
| <b>TOTAUX</b>               | <b>261 004</b>  | <b>270 000</b> | <b>920</b>                   | <b>951</b> | <b>1042</b> | <b>1120</b> | <b>1110</b> | <b>1341</b> |

Une recette de 270 000 F., c'est 28% des recettes de fonctionnement du budget de Gacogne, la moyenne étant de 33% pour les petites communes de la Nièvre et de Bourgogne.

Le total des impositions par habitant à Gacogne reste inférieur aux moyennes départementales, régionales et nationales.

## II) LA PART DE CHAQUE IMPOT DANS LE TOTAL DES RECETTES FISCALE

| RUBRIQUES                   | GACOGNE |      | NIEVRE | BOURGOGNE |      | FRANCE |
|-----------------------------|---------|------|--------|-----------|------|--------|
|                             | 1994    | 1995 | 1994   | 1994      | 1995 | 1994   |
| TAXE FONC./PROP. BATIES     | 24%     | 24%  | 21%    | 25%       | 28%  | 25%    |
| TAXE FONC./PROP. NON BATIES | 39%     | 38%  | 35%    | 29%       | 24%  | 22%    |
| TAXE D'HABITATION           | 33%     | 34%  | 25%    | 23%       | 25%  | 20%    |
| TAXE PROFESSIONNELLE        | 4%      | 4%   | 19%    | 23%       | 23%  | 33%    |

Rappel de l'aspect rural de la commune : très peu de taxe professionnelle parce que peu d'entreprises et des recettes de taxe foncière sur les propriétés non bâties supérieures à la moyenne ; il est à noter que la vacance de 35 logements constitue un manque à gagner au titre de la taxe d'habitation.

## III) LES TAUX D'IMPOSITION

| RUBRIQUES                   | GACOGNE |       | NIEVRE | BOURGOGNE |       | FRANCE |
|-----------------------------|---------|-------|--------|-----------|-------|--------|
|                             | 1994    | 1995  | 1994   | 1994      | 1995  | 1994   |
| TAXE FONC./PROP. BATIES     | 6,82    | 6,95  | 7,98   | 10,43     | 10,77 | 12,26  |
| TAXE FONC./PROP. NON BATIES | 29,83   | 30,41 | 25,26  | 28,17     | 31,81 | 34,01  |
| TAXE D'HABITATION           | 6,82    | 6,95  | 6,34   | 6,73      | 7,02  | 7,96   |
| TAXE PROFESSIONNELLE        | 12,49   | 12,49 | 7,45   | 6,63      | 9,09  | 8,82   |

Ces taux d'imposition sont inférieurs à la moyenne nationale et régionale sauf pour la taxe professionnelle qui ne représente qu'une très petite partie de nos recettes fiscales.

Toutefois, nos taux d'imposition à la taxe d'habitation et à la taxe foncière sur le non bâti sont légèrement supérieurs à la moyenne départementale.